

Le 15 janvier 2025, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de La Fouillouse, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Patrick BOUCHET, Maire.

Nombre de membres en exercice : 27

Date de convocation du Conseil Municipal : le 08 janvier 2025

Présents :

M. Patrick BOUCHET, M. Philippe BONNEFOND, Mme Valérie PICQ, M. Hervé JAVELLE, M. Rémy GIRARDON, Mme Marie-Claude BRANCIER-JACQUIER, M. Sébastien FAUST, Mme Laurence BUSSIÈRE, M. Pierre CLAVEL, M. Jean-François MONTMARTIN, Mme Caroline ZANDER, Mme Annabel TAILLANDIER, Mme Célia DUMAS, M. Jean-Nicolas JOUVE, M. Hervé PANDRAUD, M. Yves PARTRAT, M. Richard GRIFFON, Mme Céline CHAMPAGNON, M. Vincent THOMAS.

Absents : M. Jérôme DROUET, M. Bruno VILLEMAGNE, Mme Clémence SABAUT, Mme Jennifer DAUPHY-SABY, M. Amaury GARDE, Mme Karine BREURE, Mme Justine GIRARDON, Mme Sophie GOUDIN.

Procurations : M. Jérôme DROUET à M. Pierre CLAVEL, M. Bruno VILLEMAGNE à M. Jean-François MONTMARTIN, Mme Clémence SABAUT à M. Hervé JAVELLE, Mme Jennifer DAUPHY-SABY à Mme Valérie PICQ, M. Amaury GARDE à M. Patrick BOUCHET, Mme Karine BREURE à Mme Célia DUMAS, Mme Justine GIRARDON à M. Rémy GIRARDON

Secrétaire : M. Sébastien FAUST

OBJET : Engagement, liquidation et mandatement des dépenses d'investissements (Rapporteur : Philippe BONNEFOND)

Dans l'attente du vote du budget par le Conseil Municipal, l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que l'assemblée délibérante peut autoriser son Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les annuités de la dette.

S'agissant de l'engagement, liquidation et du mandatement des dépenses de la section de fonctionnement, celle-ci est de droit dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Il est proposé, dans un souci de continuité du service public et pour permettre à la Commune d'honorer ses créances auprès des entreprises, d'accorder au Maire cette autorisation à compter du 1er janvier 2025 dans la limite de 25 % du montant des crédits inscrits sur tous les budgets d'investissement 2024 selon le tableau ci-dessous, jusqu'au 31 mars 2025.

*Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,
DECIDE à l'unanimité,*

- **D'ACCORDER** au Maire l'autorisation d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissements relevant du budget communal dans les limites fixées au tableau ci-dessous :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200974-20250115-05-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/01/2025

Compte	Opération	Prévu 2024	25%
Chap. 20 - Immobilisations incorporelles			
2031 - Frais d'études	(hors opération)	28 171,00	7 042,75
	83-Skate parc-air de jeux	15 760,00	3 940,00
	87-Ecole des cèdres	32 380,00	8 095,00
	88-Salle polyvalente	30 000,00	7 500,00
	89-Réhabilitation gare	10 000,00	2 500,00
2033 - Frais d'insertion	(hors opération)	1 000,00	250,00
	77-Réaménagement quartier Cèdr	1 000,00	250,00
	79-Chapelle Sainte Anne	1 000,00	250,00
	83-Skate Parc	1 000,00	250,00
2051 - Concessions et droits similaires		47 000,00	11 750,00
Chap. 204 - Subventions d'équipement versées			
2041582 - Autres groupements-Bâtiments et installations		76 759,00	19 189,75
	77-Réaménagement quartier Cèdr	65 000,00	16 250,00
2046 - Attributions de compensation d'investissement		7 000,00	1 750,00
Chap. 21 - Immobilisations corporelles			
2111 - Terrains nus		1 000,00	250,00
2115 - Terrains bâtis		200 000,00	50 000,00
2128 - Autres agencements et aménagements de terrains		120 000,00	30 000,00
21311 - Bâtiments administratifs		18 000,00	4 500,00
21312 - Bâtiments scolaires		1 000,00	250,00
21316 - Équipements du cimetière			-
21318 - Constructions autres bâtiments publics		253 732,60	63 433,15
2152 - Installations de voirie	(hors opération)	17 349,00	4 337,25
	80-Secteur les vignes	23 000,00	5 750,00
21534 - Réseaux d'électrification		1 000,00	250,00
21568-Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	(hors opération)	8 622,53	2 155,63
21568-Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	74-Rénovation vestiaire foot	2 443,24	610,81
215731 - Matériel roulant - Voirie		35 000,00	8 750,00
215738-Autre matériel et outillage techniques		38 000,00	9 500,00
2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques		38 000,00	9 500,00
21828 - Autres Matériels de transport		76 000,00	19 000,00
21838 - Autres Matériel informatique		11 977,60	2 994,40
21841 - Matériel de bureau et mobilier scolaire		6 000,00	1 500,00
21848 - Autres matériels de bureau et mobilier	(hors opération)	20 000,00	5 000,00
2185 - Matériel de Téléphonie		3 136,00	784,00
2188 - Autres immobilisations corporelles	(hors opération)	96 978,00	24 244,50
Chap. 23 - Immobilisations en cours			
2312- Agencements et aménagements de terrains	(hors opération)		-
	54 - Aménagement Bords Malval	85 000,00	21 250,00
	77-Réaménagement quartier Cèdr	244 410,00	61 102,50
	83-Skate Parc	385 000,00	96 250,00
	86-Cimetière	106 000,00	26 500,00
	90-Terrain Padel	1 000,00	250,00
2313 - Constructions	(hors opération)	36 874,74	9 218,69
	47-Eglise	54 668,28	13 667,07
	54 - Aménagement Bords Malval	20 829,80	5 207,45
	74-Rénovation vestiaire Foot	25 761,89	6 440,47
	79-Chapelle Saint Anne	520 000,00	130 000,00
	89-Réhabilitation gare	232 000,00	58 000,00
2315 - Installations, matériel et outillage techniques	(hors opération)		-
	64-Vidéo Surveillance	106 000,00	26 500,00
Chap. 45 - Opération sous mandats			
45811-Assainissement	77-Réaménagement quartier Cèdr	276 000,00	69 000,00
45812-EAU	77-Réaménagement quartier Cèdr	138 000,00	34 500,00
45813-Voirie	77-Réaménagement quartier Cèdr	76 590,00	19 147,50

Le secrétaire de séance,
Sébastien FAUST

Fait à la Fouillouse, le 15 janvier 2025

Le Maire,

Patrick BOUCHET

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200974-20250115-05-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/01/2025